



Résilience et sociétés : Concepts et applications

By/Par | **Kouamékan J.M. Koffi**
UMI Résiliences (IRD –CIREs/France-Côte d’Ivoire)

ABSTRACT

This article is an introduction to this special issue on 'resilience and societies'. Widely used in many scientific disciplines, the concept of resilience is however very variously understood. While some see it as a quality, others understand it as a process of mobilization of unsuspected strength to overcome trauma. We note however that the social dimension is increasingly at the center of analyses. Environmentalists are looking at the socio-ecological systems, psychologists apprehend it under the psychosocial perspective, socio-economists sound implications of the living conditions of populations and social cohesion. This article examines the possible links between 'resilience and societies', both conceptually and some exploratory applications.

Keywords: adaptation, community, resistance, resilience, society, socio-ecological system, vulnerability.

RÉSUMÉ

Cet article est une introduction à ce numéro spécial sur le thème 'résilience et sociétés'. Concept largement utilisé dans de nombreuses disciplines scientifiques, la résilience est cependant très diversement comprise. Tandis que certains la considèrent comme une qualité, d'autres l'apprehendent comme un processus de mobilisation d'une force insoupçonnée pour surmonter un traumatisme. On remarque cependant que la dimension sociale est de plus en plus au centre de son analyse. Les écologistes se penchent sur les systèmes socio-écologiques, les psychologues l'apprehendent sous l'angle psychosociale, la socio-économie en ausculte les implications sur les conditions de vie des populations et la cohésion sociale. Cet article interroge les articulations possibles entre 'résiliences et sociétés', tant du point de vue conceptuel que de certaines applications exploratoires.

Mots clés : adaptation, communauté, résistance, résilience, société, système socio-écologique, vulnérabilité.

Classification JEL : Q01, Q28, Z13

Éthique et économie/Ethics and Economics, 11 (1), 2014
<http://ethique-economique.net/>

INTRODUCTION

L'émergence de la résilience comme un concept phare en ce début de XXI^e siècle n'est pas fortuite, comme voudrait le faire croire une certaine tendance à réduire le terme à un effet de mode. La résilience est avant tout un concept scientifique, emprunté à l'origine à la physique des matériaux. Sa transposition dans d'autres domaines n'est certes qu'une métaphore (Carpenter et al., 2001 ; Norris et al. 2007 ; Tisseron, 2008), mais cela traduit aussi des situations homothétiques liées à l'exposition prononcée à divers types de chocs. C'est aussi ce que tend à traduire le langage courant, avec une appréciation parfois très élastique de la notion de choc, et une propension marquée à considérer la résilience comme un trait caractéristique de personnalité dont certains seraient dotés et d'autres pas. L'équation n'est pas si simple, ce qui implique de tirer la sonnette d'alarme sur le fait de vouloir manger la résilience à toutes les sauces (Tisseron, 2007), au risque d'en faire un terme « galvaudé » (Vanoyé, 2007). En fait, analyser la résilience, c'est comprendre la complexité de deux réalités, certes distinctes, mais imbriquées du fait de leur complémentarité. La résilience est en effet un concept scientifique dont le contexte même d'émergence, en coïncidant avec une exigence sociétale nouvelle, en fait un construit social. Cela renvoie aussi au fait que pour le psychologue Michel Manciaux (2005, p.37), la résilience est « une réalité de vie », ce qui concourt à la réalisation sociale.

Les décennies 1970 et 1980 ont été en effet marquées pas les publications pionnières tant en écologie qu'en psychologie. Or, cette période consacre la fin des trente glorieuses et de l'Etat-providence, et le début de l'ère des politiques libérales suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Cette période de transition fut chargée de bouleversements paradigmatiques et sociétaux, ce qui interrogeait du coup la capacité des sociétés à surmonter les vulnérabilités qu'elle induisait. Résilience et société sont de ce point de vue étroitement liées, notamment en ce qui concerne le partage de valeurs éthiques communes qui peuvent fonder le rebond (estime de soi, solidarité, cohésion sociale, ...), qui sont favorables au vivre-ensemble, et qui peuvent se transmettre de génération en génération. Il apparaît dès lors essentiel de déconstruire les idées reçues susceptibles de galvauder la résilience ; ce qui implique une lecture croisée du concept dans ses articulations socio-écologiques et psychosociales. Cet article analyse les articulations possibles entre 'résilience et sociétés', selon différentes formes et différents contextes. Il aborde des aspects aussi bien conceptuels qu'empiriques selon plusieurs applications exploratoires. Il introduit les différents essais qui composent ce numéro spécial de la revue *'Éthique et Economique/Ethics and Economics'*, en relevant la richesse de la diversité des approches d'application du concept de résilience. La première section retrace les évolutions contextuelles des années 1970 et 1980, marquant l'émergence du concept. Du point de vue conceptuel, la deuxième section discute les variations analytiques autour du concept de résilience. Cet aperçu se centre sur la résilience des écosystèmes et la résilience humaine et sociale. Du point de vue empirique, la troisième

section présente les essais contributifs de ce numéro spécial, qui traitent d'une variété de situations dans divers contextes géographiques : Côte d'Ivoire, Madagascar, Rwanda, Sénégal, Manchester (R.U) et Charleroi (Belgique).

EMERGENCE DU CONCEPT DE RÉSILIENCE DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION

Le concept de résilience a véritablement pris son essor dans un contexte de transition entre deux ères : passage de l'Etat-providence à la régulation par les marchés. Trois événements majeurs caractérisent cette période : la conférence de Stockholm sur le développement humain tenu en 1972 en Suède, et les deux chocs pétroliers (1973 et 1979).

Jusqu'au XX^e siècle, les problèmes d'environnement n'étaient pas une préoccupation majeure pour les communautés humaines. A partir de 1970, plusieurs événements se produisent. En 1972, il y a le déclic du club de Rome. Le rapport Meadows préconise une « halte à la croissance » *via* la croissance zéro. En effet, jusqu'en 1970, en passant par la crise de 1929 et l'après deuxième guerre mondiale, l'on ne parlait que de croissance. Les préoccupations des décideurs et des économistes étaient d'identifier clairement les facteurs qui augmentent la croissance de manière ininterrompue. Dans un tel contexte, c'était un choc de parler de croissance zéro. L'arrêt de la croissance était préconisé pour répondre à l'augmentation de la pollution, à l'insuffisance des ressources naturelles, et à l'augmentation de la croissance démographique. La conférence de Stockholm qui constatait déjà le fossé entre le Nord et le Sud, s'appuyait sur l'idée de croissance zéro en reconnaissant la forte interaction entre l'environnement et le développement. Il en émergea alors l'idée forte qu'il fallait désormais adapter le développement aux conditions sociales et économiques des pays, principalement des pays en développement, et surtout tenir compte de l'écologie. En 1973, lorsque survint le premier choc pétrolier, l'embargo qui s'en suivit provoqua une rareté sur le marché. L'on prenait alors conscience que la croissance économique pouvait tout à coup s'arrêter pour insuffisance des ressources naturelles, notamment le pétrole.

C'est dans ce contexte que le concept de résilience, forgé aux Etats-Unis dans les années 1950, a véritablement pris son élan dans la littérature scientifique contemporaine. Concept mécanique à l'origine emprunté à la physique des matériaux, la résilience est depuis lors très utilisée dans des champs disciplinaires très variés, allant de l'écologie aux sciences humaines et sociales. Elle est largement débattue depuis ces quarante dernières années dans le domaine des systèmes écologiques (Holling, 1973 ; Pimm, 1984, 1991 ; Holling, 1996 ; Adger, 2000 ; Holling, 2001 ; Gunderson & Holling, 2002 ; Walker et al., 2004, 2006 ; Folke, 2006, pour ne citer que ces principaux auteurs.). C'est aussi le cas en sciences humaines et sociales, notamment en psychologie, avec les penseurs américains pionniers du concept que sont Emmy werner (1982), Michael Rutter (1993, 1998), et Norman Garnezy (1993). La psychologie analyse la résilience sous une optique positive qui valorise la force du lien social ; ce qui en fait un concept psychosocial (Lecomte, 2006).

Le début des années 1970 marque la fin des trente glorieuses et de l'Etat-providence, ce qui ouvre le début des années 1980 sur une ère de libéralisme renouvelé, *via* l'implantation de la mondialisation des échanges et de la globalisation financière. L'économie ne se construisant plus par une impulsion venant du côté de la demande, mais désormais du côté de l'offre, la maîtrise du contrôle des barrières de proximité ne se justifiait plus. Le nouveau paradigme

économique imposait alors la déréglementation accélérée des marchés notamment avec le retrait de l'Etat de l'appareil de production, l'ouverture des frontières à la concurrence et à la libre circulation des biens et des personnes. Un des effets durement ressentis fut l'accroissement du chômage, de la pauvreté et des exclusions sociales. Ces nouveaux repères constituent un contexte d'incertitudes qui vient brouiller les repères anciens associés au contexte de paix et de sécurité ressenti comme socialement protecteur par les populations. La fin de l'Etat-providence et le passage à la régulation économique par les marchés constituent pour la majorité des populations, les classes populaires et moyennes, une rupture brutale et un choc social fort. Les perspectives du plein-emploi s'éloignant, l'accès au travail rémunéré est devenu plus contingent, alors que dans le même temps le risque de perdre son emploi s'élevait. Combinés à la récurrence des catastrophes naturelles et aux conflits émergents dans de nombreux endroits du monde (sécheresse, inondations, séisme, ...), des arguments comme l'adéquation formation-emploi, la formation continue, ou le débat sur la flexibilité du marché du travail, sont venus renforcer le sentiment d'insécurité et de vulnérabilité sociale des populations. Pour les populations les plus affectées, la relégation sociale peut être si intériorisée qu'elle devient paralysante dans la disqualification sociale (Paugam, 2000).

La déréglementation vient détricoter les droits sociaux considérés comme acquis, de même que le filet de sécurité sociale que constituait l'Etat-Providence, pour lui substituer un cadre perçu comme moins protecteur, car livrant souvent les populations au repli communautaire et à la débrouillardise du secteur informel. La désindustrialisation et la tendance actuelle à remplacer les chômeurs par des travailleurs pauvres dans les pays développés témoignent de cet environnement d'incertitudes croissantes. L'état d'incertitudes est aussi présent dans les économies agricoles soumises aux aléas hydro-météorologiques et à l'instabilité des cours internationaux des productions agricoles. C'est l'émergence dans un tel contexte de crise et de questionnement sociétal, d'incertitudes et de transition, qui donne à la résilience sa résonance sociétale prégnante. Cela lui donne une connotation particulière de concept transitionnel fort qui peut permettre de rebondir vers une autre possibilité de vie socialement viable ; ce qui dans la conscience collective humanise les difficultés majeures et ouvre l'espoir d'un rebond possible, même dans de graves circonstances de la vie.

VARIATIONS ANALYTIQUES AUTOUR DU CONCEPT DE RÉSILIENCE

La littérature scientifique sur la résilience est dominée par deux grandes variations analytiques autour du concept : la résilience des systèmes écologiques et socio-écologiques, et la résilience humaine et sociale.

La résilience des systèmes écologiques et socio-écologiques

La conception physique de la résilience comme résistance a profondément structuré les réflexions initiales sur la résilience, notamment en écologie, concernant la dynamique des systèmes complexes adaptatifs comme l'écosystème. Issue de l'analyse des systèmes, la résilience en écologie est étroitement associée à la théorie de la stabilité écologique, au regard des réponses fonctionnelles observées dans les interactions entre les populations de prédateurs et leurs proies (Folke, 2006). La complexité et l'adaptabilité des systèmes écologiques tiennent à deux caractéristiques. D'une part, il y a leur diversité de composition et la multiplicité de leurs interactions, ce qui implique des échelles d'imbrication (modèle de

panarchie)¹. D'autre part, un écosystème, en produisant lui-même les nutriments qui l'alimentent, est le lieu d'un cycle interactionnel de ses propres éléments de structures ; ce qui favorise alors la circulation des nutriments en consolidant les liens de cohésion structurelle du système. Les éléments de structures interagissant les uns sur les autres, la structure et ses fonctions ne tiennent que par la solidité du tout, ce qui ne peut être garanti que par une solidarité certes non intentionnelle, mais suffisamment organisée pour éviter la rupture des liens systémiques en cas de choc brutal. Le cycle adaptatif est donc caractéristique d'une auto-organisation équilibrante de la nature. C'est ce fonctionnement systémique qui permet dans certaines conditions d'intensité de choc adverse, d'avoir la capacité d'absorber l'énergie cinétique de la perturbation en se réorganisant pour conserver essentiellement la même fonction, la même structure et identité. Ainsi, un système résilie à la capacité d'absorber un choc, tout en conservant ses structures qualitatives essentielles en dépit d'une quelconque perturbation (Gunderson & Holling, 2002 ; Resilience Alliance, 2002 ; Walker et al., 2004 ; Walker & Salt, 2006 ; et bien d'autres). Cette définition de la résilience s'inscrit dans une approche renouvelée de celle pionnière de Holling (1973), en intégrant la diversité écosystémique et en dépassant la question de l'unicité de l'équilibre et du retour à l'équilibre initial². La réorganisation (auto-organisation) et les changements internes innovants qui permettent de conserver les mêmes fonctions et structures, empêchent la rupture systémique en préservant du franchissement des seuils d'irréversibilité³. Les systèmes complexes adaptatifs sont donc dotés de caractéristiques propres qui facilitent leur renouvellement par apprentissage (mémoire), notamment du fait de leur adaptabilité et de leur transformabilité (Walker et al., 2004, 2006), deux formes de capacités décentralisées et non intentionnelles. L'adaptabilité a trait à l'auto-organisation du système, alors que la transformabilité tient à sa capacité à innover suite à un choc qui rend son intégrité intenable, autrement dit lorsque l'adaptation n'est pas une option opérante (Walker et al., 2004, 2006).

Ces deux propriétés décentralisées et non intentionnelles des systèmes complexes adaptatifs sont fondamentales, dans la mesure où elles traduisent la capacité d'action interne du système, indépendamment de tout appui extérieur. Or, lorsqu'il s'agit des systèmes socio-écologiques (SES)⁴, la dimension humaine fait intervenir l'action anthropique, qui bien que pouvant avoir des effets non intentionnels sur la nature, reste souvent intentionnelle en elle-

¹ Ce modèle représente un cycle adaptatif multi-scalaire qui décrit la transition entre différents états de stabilité par sauts qualitatifs, en fonction de la capacité du système. Cela montre que la résilience n'est pas indépendante des couplages d'échelles spatiales et temporelles. Un système inséré entre deux niveaux en subit les influences. Son comportement est influencé à la fois par les états et les dynamiques des niveaux inférieur et supérieur, ce qui souligne l'importance des effets croisés d'échelles distinctes dans l'analyse de la résilience des systèmes écologiques et socio-écologique. Ces systèmes formant une structure hiérarchique à plusieurs niveaux (Holling et al. (2002c), correspondent à une panarchie (Gunderson & Holling, 2002), c'est-à-dire un régime caractéristique d'une forme de gouvernance en réseau dans le temps et l'espace.

² Holling (1973) en analysant la résilience comme une mesure de persistance, traduisait un mouvement d'aller et de retour à l'équilibre initial, à travers la capacité d'un système à conserver sa structure qualitative, en intégrant dans son fonctionnement une perturbation.

³ Le système reste à l'intérieur de son bassin d'attraction malgré la perturbation introduite par le choc.

⁴ SES : Social-Ecological Systems. Acronyme en anglais largement retenu dans la littérature.

même⁵ ; ce qu'il convient de bien distinguer de l'action des autres êtres vivants et non vivants de l'écosystème. L'ambivalence de l'adaptabilité mérite dès lors d'être soulignée, sachant que l'adaptabilité peut d'un côté contribuer à renforcer la résilience lorsqu'elle est une option opératoire. En revanche, elle peut de l'autre côté, la miner si l'ampleur du changement surpasse la capacité d'adaptation du système (Nelson, 2011). Le jeu interactionnel au sein des systèmes complexes adaptatifs de types socio-écologiques (Adger, 2000 ; Young, 2010) implique donc de porter une attention particulière certes sur ce que l'on voit, mais aussi et surtout sur ce que l'on ne voit pas (les actions non intentionnelles, les formes d'articulations entre le social et l'écologique)⁶. L'écologie analyse la nature de façon systémique, de même que ses interactions avec le social (Walker et al., 2004, 2006). Mais la prise en compte de la dimension humaine et sociale dans l'analyse de la résilience des SES interroge *a minima* les sciences humaines et sociales, notamment les pistes éventuelles que pourrait fournir l'analyse psychosociale de la résilience à ce sujet.

La résilience humaine et sociale

La résilience analysée sous l'angle physique et écologique s'attache à la qualité d'un système pour désigner une réalité mécanique (physique) et biologique. Cela ne prend pas en compte la dimension psychologique qui contribue à structurer sociologiquement les représentations sociales. Celles-ci naissent dans l'interaction sociale, et rajoutent au réel d'un choc, la représentation de ce réel en termes d'interprétation *via* le regard des autres ; ce qui donne au choc un caractère traumatique. Cyrulnik (2003, p.19) souligne en ce sens, qu'« on ne peut parler de résilience que s'il y a eu un traumatisme suivi de la reprise d'un type de développement, une déchirure raccommodée. Il ne s'agit pas du développement normal puisque le traumatisme inscrit dans la mémoire fait désormais partie de l'histoire du sujet comme un fantôme qui l'accompagne. Le blessé de l'âme pourra reprendre un développement, dorénavant infléchi par l'effraction dans sa personnalité antérieure ». Dès lors, les normes humaines et sociales prennent une dimension importante dans la résilience psychologique. Etant assimilée par les approches pionnières à des traits caractéristiques de personnalité, ce qui revient au critère de qualité intrinsèque valorisée par les approches physique et écologique, la résilience est désormais analysée en psychologie comme un processus qui permet de mobiliser des forces internes insoupçonnées au moyen du lien social (ce qu'on ne voit pas). Cela en fait un processus psychosocial (Lecomte, 2006 ; Tisseron, 2008 ; Koffi, 2010). Pour Boris Cyrulnik, le processus de résilience ne peut se construire que dans le lien social, à travers une main tendue qui joue le rôle d'un tuteur de résilience (Gonnet & Koffi, 2010), ce qui renvoie à l'idée d'une co-construction sociale, mobilisant *a minima* une certaine capacité d'action individuelle et collective. Certes, le statut de tuteur de résilience ne se décrète pas, puisque la main tendue relève notamment d'une empathie dans le rapport d'altérité. Cependant, il requiert une certaine capacité d'action du tuteur, qui lui

⁵ Outre les autres êtres vivants et non vivants de la nature, les hommes ont aussi une capacité non intentionnelle, mais ils sont en plus capables d'actions intentionnelles (Walker et al., 2004, 2006)..

⁶ Cette précaution est particulièrement importante dans la dimension sociale, en rapport avec les capacités de A. Sen (1999), notamment en termes de fonctionnements accomplis (ce qu'on voit à travers les statistiques sociales) et les fonctionnements non accomplis (ce qu'on ne voit pas, puisque bridés par l'atteintes aux libertés réelles des acteurs sociaux).

permet d'apporter une réponse appropriée à la souffrance de l'autre, qui dans le même temps doit être en mesure de saisir la main tendue.

La résilience processuelle ne convoque pas *ex nihilo* la capacité cognitive et d'action. Selon le triangle de la résilience (Lecomte, 2006), un jeune se construit socialement en donnant du sens à la norme sociale. Dans une société intergénérationnelle, cette norme est transmise au jeune par l'adulte. En donnant du sens à la loi sociale, le jeune devient le lieu de transformation de valeurs éthiques qui seront transmises à la génération suivante. Il est de ce fait un acteur social, du fait qu'il est reconnu par sa communauté et participe à la vie de cette communauté. Cette capacité de transformation du jeune est fondamentale d'un point de vue analytique. Elle reflète aussi la capacité à être et à faire du jeune, soit sa capabilité au sens d'Amartya Sen (1992, 1999). La qualité d'acteur social ou agencité (Sen, 1992, 1999) joue de ce fait un rôle important dans la résilience, puisqu'elle garantit une liberté d'action dans le jeu interactionnel qui va dans le sens de l'amélioration des conditions de vie sociale. La liberté d'agir du jeune qui donne un sens vertueux et donc non déviant à la norme sociale, peut permettre non seulement de capter les opportunités économiques que la société lui offre, mais aussi de les saisir dans un sens favorable au lien social intra et intergénérationnel (circulation sociale des biens). Le processus de transformation de la norme sociale est ainsi essentiel, dans la mesure où il permet de baliser le parcours de résilience. Ce balisage par la norme sociale humanise la résilience, notamment en fonction de la qualité du corpus des normes qui régit l'évolution du lien social dans le bassin d'attraction social. Les normes sociales constituent alors les attracteurs du système social, et tendent à réduire la déviance dans les limites du résidu de Durkheim⁷. Cela est attesté par la réprobation sociale qui sanctionne les pillages, même en cas de catastrophes majeures comme le typhon Haiyan aux Philippines en novembre 2013 et le tremblement de terre en Haïti en janvier 2010. Ces comportements caractéristiques de l'état de nature et de l'instinct de survie, portent une atteinte supplémentaire à la dignité humaine, en sus de celle infligée par l'aléa naturel. C'est pourquoi il est nécessaire dans les procédures d'urgence post-catastrophes naturelles, de très vite stopper le cycle des pillages et de la violence en rétablissant l'ordre public et les secours pour tous. A défaut d'une capacité à prévoir l'occurrence de tels phénomènes, l'auto-organisation spontanée ou accompagnée par l'aide de la communauté internationale constitue une première réponse d'adaptation qui favorise la recomposition et l'innovation sociales, pour le démarrage d'une résilience collective. Cela correspond aux propriétés d'adaptabilité et à la transformabilité du système social.

Lorsque le système social est impacté par une forte information exogène, l'onde de choc traumatique crée un clivage qui affecte son intégrité. Le lien social endogène se déchire, et certains se réfugient en infra court terme dans la déviance (pillage, viol, ...) par instinct de survie, d'autres dans le déni en choisissant la fuite en avant tout en se refusant de faire face à la réalité. Bien d'autres, en revanche, ne se résigneront pas et choisiront de s'élever pour faire face à la nouvelle situation. Leur rébellion par le refus de l'ordre de la fatalité, les conduira à la recherche d'une aide extérieure (lien social exogène), qui viendra les appuyer pour permettre aux autres de relever la tête en prenant « conscience de leur dignité

⁷ Dans la sociologie d'Emile Durkheim, la déviance est un fait social. Etant secrétée par la société elle-même, indépendamment de toute volonté individuelle, il subsistera toujours un niveau incompressible de violence.

inaliénable d'êtres humains » (Manciaux, 2005, p.381). C'est notamment pour cette catégorie de personnes que Stefan Vanistendael (1996) désigne la résilience comme « le réalisme de l'espérance », pour signifier que dans des situations extrêmes où la personne est réduite à une situation infra humaine (déportation, persécution extrême), l'espérance loin d'être une utopie, peut jouer un rôle moteur de soutien psychologique pour résister, en dépit de la forte adversité. La résignation à l'ordre de la fatalité s'opposant à la possibilité de démarrer un parcours de résilience, la résistance et le dépassement sont des étapes préalables indispensables (Koffi, 2010). Ceux qui sont soumis à la force d'inertie introduite par la violence du choc traumatique et qui restent piégés dans la résignation ont peu de chances de survivre et d'initier un développement renouvelé dans la société. Ce processus de résistance et de dépassement du traumatisme qui met en marche la résilience par petits pas, correspond au tricotage de la résilience selon Boris Cyrulnik ; ce qui permet de raccommodez la déchirure (Gonnet & Koffi, 2010) afin de vivre le mieux possible malgré la souffrance inscrite dans la mémoire individuelle et collective.

Résilience et sociétés : synthèse des articulations

Les sous sections précédentes montrent que la résilience bien que polysémique, du fait de la variété de ses champs d'application, présente certes des points de différenciations, mais aussi de nombreux points d'articulations possibles. La grille de lecture comparative adoptée montre qu'il est essentiel de bien distinguer l'objet d'analyse selon que la résilience s'analyse du point de vue écologique ou psychologique. D'une part, il s'agit de l'écosystème naturel (milieu physique, êtres vivants et non vivants), et d'autre part, il s'agit de l'humain en interaction avec le milieu et la société. Les mécanismes de fonctionnement ne sont pas les mêmes, bien que plusieurs points de similitudes soient possibles, l'homme restant dans tous les cas un élément de la nature. C'est ainsi à « une réalité de vie » (Manciaux, 2005, p.371), qu'il faut d'abord s'intéresser, au-delà du concept en construction évolutive. La résilience comme « une réalité de vie » ou comme « le réalisme de l'espérance » se construit donc au sein de la société. Elle ne peut donc être exclusive, mais plutôt d'un impératif inclusif, notamment en termes de soutenabilité du développement ; car les vulnérabilités associées aux aléas naturels ou sociétaux (guerre, persécution, inégalités, ...) produisent des effets autant écologiques, qu'économiques et sociaux. De ce point de vue, et au regard du principe de transformation dans le triangle de la résilience, on peut considérer que la résilience est porteuse d'un enjeu éthique de responsabilité intra et intergénérationnelle, notamment dans la logique éthique d'Emmanuel Lévinas (1992), qui préconise qu'on doit se sentir responsable d'autrui dès lors qu'on se sait regardé par lui. Ce rapport d'altérité homothétique qui peut être identifié à un altruisme bienveillant (Mahieu, 2001), permet de positiver l'idée même de résilience en opposition avec la vulnérabilité liée à l'adversité subie. Face à l'interaction dans les SES, ce principe de responsabilité convoque concomitamment la responsabilité vis-à-vis de la nature elle-même, selon la logique ontologique de Jonas (1992). Il s'en suit la nécessité de bien prendre en compte l'articulation des aspects intentionnels et non intentionnels de l'action anthropique sur la nature. Dans ce registre de responsabilité, et en considérant la charge d'humanisme portée par la résilience (Manciaux, 2001b, 2005), le tuteur de résilience par exemple se satisfait de voir l'autre reprendre pied à la suite de la main tendue. Reprendre pied, ce n'est pas revenir à la situation antérieure au choc. C'est faire autrement mais aussi bien que possible de sorte à pouvoir envisager sereinement une vie sociale à venir, respectueuse des valeurs éthiques partagées

par la collectivité. Cette définition psychosociale de Manciaux (2001b, p.645) apparaît de ce point de vue assez englobante : « la résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères ». Cette capacité d'une personne, d'un groupe ou d'une entité plus agrégée comme la communauté ou la société, en permettant de surmonter le traumatisme, réduit la reproduction intentionnelle ou non intentionnelle des sources de souffrances ; ce qui évacue tout déterminisme social et met la société sur une trajectoire de progrès. Par exemple, Lecomte (2004) et Manciaux (2005), à partir d'expériences cliniques avec des enfants et des jeunes maltraités en famille ou en institution, montrent que ceux-ci ne répètent pas ce dont ils ont souffert. Ils ne deviennent donc pas à leur tour des parents maltraitants⁸. Dans la même veine, il n'y a aucune raison éthique que le rapport de l'homme à la nature soit fatalement destructeur de génération en génération. Ce numéro spécial de la revue 'Éthique et Économique' sur le thème 'Résilience et sociétés', tente d'explorer quelques pistes de réflexions pour contribuer au débat.

ENSEIGNEMENTS À PARTIR DE QUELQUES EXEMPLES D'APPLICATIONS

Ce numéro spécial rassemble un ensemble de textes interdisciplinaires (socio-économie, démographie, géographie, sociologie, psychologie, socio-écologie) autour du thème 'Résilience et sociétés'. Il s'agit d'études de cas portant sur différents espaces géographiques : Côte d'Ivoire, Madagascar, Rwanda, Manchester (R.U) et Charleroi (Belgique), Sénégal. Ces essais soulèvent des préoccupations à la fois de types épistémologiques et d'implications de politiques publiques. Ces travaux interrogent globalement la soutenabilité de diverses pratiques sociétales à travers les formes de vulnérabilités et de résiliences contextuellement observées. Dans certains cas, il s'agit de problématiques de conflits et de réconciliation (Côte d'Ivoire, Rwanda). Dans d'autres cas, ce sont les systèmes de production agricoles et la sécurité alimentaire qui sont questionnés (Madagascar). Par ailleurs la problématique des territoires soumis à des « vulnérabilités contemporaines », de type postindustriel (Manchester et Charleroi) ou hydrométéorologique (inondations des habitations en milieu urbain à Antananarivo-Madagascar), ou en lien avec le changement climatique en termes d'aménagements hydro-agricoles de certaines vallées au Sénégal, est aussi questionnée.

Ces articles peuvent être regroupés en trois catégories, selon l'angle sous lequel il aborde la question de la résilience et des sociétés, sachant que la porte d'entrée pour analyser la résilience est le choc. L'intensité du choc, son ampleur et les circonstances de son occurrence sont essentielles, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer l'exposition en termes de sensibilité de l'objet analysé à l'aléa. Autrement dit, la vulnérabilité par rapport à un type spécifique de choc est importante à établir avant d'analyser la résilience. Le « choc de

⁸ Manciaux (2005) souligne que de nombreux retours d'observations de parcours individuels de vie le plus souvent inattendus suite à de graves violences sur des enfants (agressions sexuelles par exemple), sont porteurs d'un message d'espoir. Pour sa part, Lecomte (2004) estiment que moins de 10% des enfants maltraités deviennent eux-mêmes des parents maltraitants.

résilience »⁹ est donc important à caractériser avant tout ; ce que Cyrulnik (2003, p.19) souligne sans ambiguïté lorsqu'il dit : « on ne peut parler de résilience que s'il y a eu un traumatisme suivi de la reprise d'un type de développement, une déchirure raccommodée ». Walker et al. (2004) ne sont pas en contradiction lorsqu'ils commencent par définir la résilience des systèmes complexes adaptatifs comme étant leur capacité à absorber une perturbation et à se réorganiser de manière à conserver leurs fonctions essentielles. Une première catégorie aborde le choc sous l'angle des conflits sociaux. Une seconde catégorie aborde le choc sous l'angle de la perturbation des systèmes de production et de leurs effets en termes de sécurité alimentaire. La troisième catégorie a choisi l'angle d'analyse du choc comme impact territorial en lien avec les mutations socio-économiques, les aléas hydro-climatiques, et les effets de changement climatique.

Les analyses en termes de conflits

Du point de vue des conflits sociopolitiques, l'article de Garenne M. et Gakusi E., questionne dans une perspective démographique, la résilience du Rwanda aux chocs des années 1990. Ce pays africain a souffert de plusieurs crises politiques depuis son indépendance, qui se sont cristallisées pour culminer au cours de la décennie 1990-1999 avec le génocide de 1994. Cette longue période de conflit s'est soldée par une perte de capacités tant au niveau économique, que démographique et sanitaire (baisse des revenus, augmentation de la mortalité, diminution de la taille des femmes adultes, baisse du niveau d'instruction, etc.). Les analyses menées sur fond de données d'enquêtes démographiques et sanitaire (EDS / DHS : *Demographic and Health Surveys*), révèlent qu'après avoir atteint un tel niveau de choc (crise génocidaire), tout n'est pas récupérable. Si on peut récupérer les effets de période, ce n'est pas le cas des effets de cohorte. La crise a par exemple laissé un impact durable non seulement sur le niveau d'instruction comme on devrait s'y attendre, mais également sur la taille des femmes adultes. Les femmes qui n'ont pas été scolarisées ou qui ont souffert de la malnutrition pendant la longue période de crise n'ont pas eu la possibilité de récupérer. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, Koffi K.J.M, Ouattara M., Ballet J. et Mahieu FR.-R., analysent la conflictualité qui s'y est insidieusement et progressivement installée, comme la résultante d'une succession dans le temps de différents types de chocs (économiques, sociaux, sociopolitiques et militaires). Il en a résulté des vulnérabilités multidimensionnelles qui se présentent comme une perte généralisée de capacités (endettement, chômage, lien social, ...). La résilience de la société ivoirienne peut alors être analysée au regard de trois conditions d'équilibre (justice, cohésion sociale, communauté), qui peuvent permettre de surmonter la souffrance des populations définie au sens de Ricoeur (1992) comme une perte de leur capacité.

Les analyses en termes de perturbation des systèmes de production

Du point de vue de la perturbation des systèmes de production, l'article de Penot E., Benz H. et Bar M., brasse les concepts de vulnérabilité, de résilience, de durabilité et de viabilité au niveau de l'exploitation agricole dans la région du lac Alaotra à Madagascar, pour identifier les stratégies de prévention utilisées par les ménages pour faire face au défi de l'agriculture traditionnelle en économie ouverte, notamment en ce qui concerne la faiblesse

⁹Nous proposons l'utilisation de la terminologie « choc de résilience » pour lever toute ambiguïté sur ce qui peut être identifié et analysé comme un parcours de résilience.

de la productivité agricole, la pauvreté rurale, les faibles possibilités de diversification agricole, le faible niveau d'éducation, etc. L'étude de cas menée à partir de la base de données du Réseau des Observatoires Ruraux (ROR), souligne une très forte résilience globale des exploitations agricoles liée à une forte diversification des activités agricoles et non agricoles. C'est aussi le cas pour les pratiques innovantes qui, lorsqu'elles sont progressives, permettant d'atténuer le risque lié au changement technique. Randriamiandrisoa J. et Ballet J., pour leur part, se centrent sur le cas du district de Farafangana à Madagascar, pour analyser la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire, de même que les facteurs qui peuvent expliquer leur résistance à cette éventualité, sachant que la sécurité alimentaire est un enjeu majeur dans le sud de Madagascar. Conceptuellement, ces auteurs s'intéressent à la notion de résistance, qui bien que s'articulant à la résilience, ne s'en identifie pas ; puisqu'elle peut-être considérée comme une étape préalable de la résilience (Koffi, 2010 ; Lallau et Mbétid-Bessane, 2012). Les données du Réseau des Observatoires Ruraux (ROR) ont permis d'obtenir des résultats intéressants à partir d'une analyse de régression sur des données de panel couvrant la période 2005-2007. D'une part, ces résultats mettent en évidence l'existence de facteurs de potentialités, et ce, au-delà des effets conjoncturels des chocs adverses. L'épargne des ménages, la superficie rizicole et le travail des enfants jouent certes un rôle positif sur la sécurité alimentaire ; mais en ce qui concerne le travail des enfants, il s'agit plus d'une réponse aux chocs que d'une réponse structurelle.

Les analyses en termes choc territorial

Du point de vue du choc territorial, qui peut être évalué à différentes échelles (le bâti, le quartier, la localité, ou même l'ensemble d'un territoire), l'article de Cenci J., Pouleur J-A et Becue V., analyse une problématique cruciale de mutation économique et sociale qui se pose de plus en plus en Europe depuis une vingtaine d'années. En effet, avec la désindustrialisation, la désaffectation de nombreux territoires a souvent laissé place à un désert de désolation lié au chômage et au départ massif de certaines populations, ainsi que des commerces ou autres activités de proximité quotidienne. La vulnérabilité territoriale post-industrielle implique alors des choix stratégiques de réhabilitation sachant l'obstacle que constitue le coût de dépollution, de requalification ou de destruction patrimoniale ; ce qui pose le problème des vecteurs de redressement territorial durable, notamment en termes d'image, mais aussi d'indicateurs de résilience pour comprendre la dynamique de ces régions européennes de tradition industrielle. Les auteurs analysent spécifiquement dans ce travail de recherche, la problématique de la requalification des friches du Val-de-Sambre, territoire transfrontalier franco-belge de la période industrielle (1850-1950) jusqu'à aujourd'hui. Cenci et ses collègues conduisent leur diagnostic territorial à partir d'une approche systémique des vulnérabilités contemporaines et de la résilience du système spatial ciblé. Ils utilisent notamment l'analyse de la vulnérabilité comme un outil de prévention et donc de gestion des risques, qui permet de mettre en exergue la sensibilité du territoire. D'un point de vue urbanistique, la reconquête de l'espace post-industriel procède d'une adaptation qui conserve la mémoire d'un patrimoine contemporain en revalorisant les friches industrielles pour le renouvellement urbain (attractivité renouvelée); ce qui alimente la transmission de valeurs intra et intergénérationnelles (économiques, technologiques, environnementales, sociales, culturelles, image renouvelée). Razafindrakoto Jean Lucien analyse la résilience des habitations aux inondations en milieu urbain, dans le cas d'Andohatpenaka, un quartier de

la ville d'Antananarivo (Madagascar), en considérant que pour diminuer la vulnérabilité il suffit d'augmenter la résilience. L'augmentation de la résilience apparaît dès lors comme un enjeu de taille, et implique d'établir avec clarté les axes de cette relation inverse entre la résilience et la vulnérabilité. Pour ce faire, Razafindrakoto J.L. analyse les articulations possibles entre le risque, la vulnérabilité et la résilience des habitations, en lien avec l'environnement urbain et rural ; sachant que la littérature regorge de multiples facettes de ce qu'est une habitation résiliente. Pour Mendy Anastasie, dans un pays comme le Sénégal, où l'agriculture est essentiellement pluviale, les aléas climatiques tels que les déficits pluviométriques sévères des années 1968-1999 qui ont entraîné une forte diminution de la production agricole et des revenus des paysans, constituent un choc et une réelle source de vulnérabilités. L'impact du choc a été tel que malgré la reprise pluviométrique depuis 1999, il y a une persistance de l'effet mémoire lié à la longue sécheresse ; ce qui justifie toujours la construction de certains types d'aménagements hydro-agricoles comme par exemple les digues anti-sel pour la gestion des ressources en eau. Pendant cette période, les potentialités agro-écologiques des vallées ont été d'une telle attractivité, que cela a favorisé un afflux de certaines catégories socioprofessionnelles venant d'ailleurs, et dont les stratégies d'accès au foncier ont conduit à déposséder les paysans. Cela met aussi en relief les effets pervers des programmes de développement agricole en termes d'accroissement des enjeux fonciers sur les bas-fonds, de pression sur les ressources en eau, et de dégradation des milieux et des écosystèmes. Fort de ces constats, Mendy A. s'interroge sur la capacité des projets d'expérimentation agricole à favoriser le développement local durable et la résilience des paysans sur leurs territoires ruraux. Ce faisant, elle questionne la difficulté de concilier dans ces territoires de l'eau, la « résilience suscitée » et la « résilience spontanée » (Laisus & Lallau, 2013).

CONCLUSION

La résilience qu'elle soit individuelle, relative à un groupe, à une communauté, à une société ou à un système, décrit une réalité de vie fondée sur le lien. Dans un système adaptatif complexe ou un système humain, le lien revient à prendre en considération les synergies d'échelle et la gouvernance en réseau. Lorsque le choc n'entraîne pas une sortie du bassin d'attraction, l'espoir de pouvoir s'en sortir devient chez les humains, un puissant moteur de résilience.

Le sens du lien, notamment du lien social, est largement évoqué dans les essais de ce numéro spécial. Le rôle de l'Etat apparaît déterminant. Sa responsabilité est mise en relief tant dans les vulnérabilités liées aux conflits (Côte d'Ivoire, Rwanda, Sénégal), que dans ceux liées aux problématiques agricoles et des territoires (Madagascar, Sénégal, R.U, Belgique). L'exigence du lien apparaît aussi dans la capacité à mobiliser la communauté internationale. Garenne M. et Gakusi E. soulignent dans le cas rwandais que la combinaison de la grande restructuration de la gestion de l'Etat et l'aide internationale massive, a permis de recouvrer des tendances vertueuses après l'an 2000 (augmentation des revenus, baisse de la mortalité des enfants, baisse de la fécondité, une évolution cependant entachée par une forte augmentation des inégalités). Razafindrakoto J.L. pointe aussi du doigt la mauvaise gestion de la croissance urbaine, qui est un facteur d'accroissement de la vulnérabilité d'une communauté face aux inondations. Dans la même logique, Mendy A. soulève la question de

la participation des populations locales au processus d'identification des besoins et d'élaboration des projets. Les enjeux fonciers et les règles d'accès aux terres rurales doivent être clarifiés, de sorte à inciter les investissements qui favorisent la productivité agricole et l'autosuffisance alimentaire. Ces préoccupations qui expriment le besoin d'innovation sociale et technique rejoignent les exigences d'une meilleure qualité de la collecte des informations et de leur usage sous forme d'indicateurs de vulnérabilité et de résilience (Randriamiandrisoa J. et Ballet J. ; Penot et al.). Un observatoire de qualité qui permet d'observer finement la résilience processuelle dans les différents contextes d'analyse répond à plusieurs préoccupations. C'est surtout un lieu indiqué de combinaison des actions de gouvernance publique, privée et participative, qui fournit non seulement une qualité désirable d'informations techniques, mais qui aussi facilite la collaboration et l'apprentissage mutuel.

Ce large tour d'horizon qui a permis de croiser les regards socio-écologiques et psychosociaux est riche en enseignements, tant du point de vue conceptuel que des applications. Il souligne en particulier l'enjeu analytique de distinguer clairement la notion de « choc de résilience » pour réduire la tendance à utiliser la résilience à toutes les sauces et de minimiser les risques de la galvauder, car comme concept transitionnelle, la résilience incarne une réponse attendue en étant porteuse de nouveaux enjeux éthiques. Comme enjeux éthiques de la résilience, on peut retenir globalement la soutenabilité (économique, environnementale et sociale), ce qui implique une prise en considération renouvelée des formes de gouvernance (publique, partenariat public-privé, participation des populations). Des mécanismes de défense non intentionnels aux actions intentionnelles, la résilience insiste sur la capacité d'action individuelle et collective, qui permet de mobiliser des ressources internes insoupçonnées et de créer du lien ... social. Cette logique prégnante d'une espérance en de meilleurs lendemains fonde la forte résonance du concept dans le grand public. Cet élan d'attente populaire ne devant pas être déçu, il incombe à la recherche de faire un bon usage à externalité positive de la résilience (Tisseron, 2007).

RÉFÉRENCES

- Adger W. (2000). "Social and ecological resilience: are they related ?". *Progress in Human Geography*, 24: 3, 347 - 364.
- Carpenter, S., Walker, B., Anderies, M.J. Abel, N. (2001). 'From Metaphor to Measurement: Resilience of What to What?'. *Ecosystems*, 4: 765-781.
- Cyrulnik, B. (2003). *Le murmure des fantômes*. Paris : Odile Jacob.
- Folke, C. (2006). 'Resilience: the emergence of a perspective for social ecological systems analyses'. *Global Environmental Change*, 16: 3, 253-267.
- Garmezy N. (1993). 'Children in poverty: resilience despite risk'. *Journal of Psychiatry*, 56: 127-136.
- Gonnet, G. & Koffi, K.J.M. (2010). *Résilience, cicatrices, rébellion*. Paris : L'Harmattan.
- Gunderson L. H. & Holling C. S. (eds) (2002). *Panarchy: understanding transformation in human and natural systems*, Washington, D.C: Island Press USA,

- Holling, C.S. (1973). 'Resilience and stability of ecological systems'. *Annual Review of Ecological Systems*, 4: 1-23.
- Holling, C. S. (1996). 'Engineering resilience versus ecological resilience', in Schulze P. (eds), *Engineering within ecological constraints*, Washington, D.C.: National Academy Press, P. 31-44.
- Holling, C. S. (2001). 'Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems'. *Ecosystems*, 4:390-405.
- Holling, C. S., Gunderson, L. H., and Peterson, G. D. (2002). 'Sustainability and panarchies'. in L. H. Gunderson and C. S. Holling (eds), *Panarchy: understanding transformations in human and natural systems*. Washington, D.C: Island Press, p.63-102
- Koffi, K.J.M. (2010). 'Qu'est ce que la résilience ?' in Gonnet G. & Koffi K.J.M. (2010), *Résilience, cicatrices, rébellion*. Paris : L'Harmattan, p.95-147.
- Laissus P., Lallau B. (2013). 'Résilience spontanée, résilience suscitée. Les complexités de l'action humanitaire en « zone LRA » (Est de la République Centrafricaine)'. *Éthique et économique*, 10 : 1, 95-118.
- Lallau B., MBéti-Bessane E. (2012). *De la survie à la résilience ? Adaptations des paysans à l'insécurité alimentaire autour de Paoua (RCA)*. Bruxelles : Peter Lang.
- Lecomte, J. (2004). *Guérir de son enfance*. Paris : Odile Jacob.
- Lecomte, J. (2006). 'La résilience après maltraitance, fruit d'une interaction entre l'individu et son environnement social', *C@hiers de psychologie politique (revue électronique)*, 8 juillet.
- Levinas, E. (1992). *Éthique et infini*. Paris : Fayard.
- Mahieu, F.R. (2001). *Ethique économique, fondements anthropologiques*. Paris : L'Harmattan.
- Manciaux, M. (2001a). *La résilience : un regard qui fait vivre*. Paris : Études.
- Manciaux, M. (D ir.) (2001b). *La résilience, résister et se construire*. Genève : Médecine et Hygiène, Cahiers médico-sociaux.
- Manciaux, M. (2005). 'Agression sexuelle et résilience'. In Tardif, M. (eds), *L'agression sexuelle : coopérer au-delà des frontières*, Montréal : Cifas, p.371-384.
- Nelson D. R. (2011). 'Adaptation and resilience: responding to a changing climate'. *Climate Change*, 2 : 1, 113-120.
- Norris F. H, Stevens S. P., Pfefferbaum B., Wyche K. F., Pfefferbaum R. L. (2008). 'Community Resilience as a Metaphor, Theory, Set of Capabilities, and Strategy for Disaster Readiness'. *Am Journal Community Psychol.* 41 : 127 – 150.
- Paugam, S. (2000). *La disqualification sociale*. Paris: PUF.
- Pimm, S. L. (1984). 'The complexity and stability of ecosystems'. *Nature*, 307: 5949, 321-326, 26 January.
- Pimm, S. L. (1991). *The balance of nature?* Chicago: Illinois, University of Chicago Press, USA.
- Resilience Alliance (2002). www.resilience.org.

- Rutter, M. (1993). 'Resilience: Some conceptual considerations'. *Journal of Adolescent Health Care*, 14: 626-631.
- Rutter, M. (1998). 'L'enfant et la résilience'. *Le Journal des Psychologues*, 162 : novembre.
- Sen, A.K. (1992). *Inequality Reexamined*. New York: Russell Sage Foundation and Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Sen, A.K. (1999). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- Tisseron, S. (2007). 'Du bon usage de la 'résilience''. in *Le Monde*. Paris : 31 juillet.
- Tisseron, S. (2008). *La résilience*. Paris : Coll. « Que-sais-je ? », PUF.
- Vanistendael, S. (1996). *La résilience : le réalisme de l'espérance*. Genève : Cahiers du Bureau international catholique de l'enfance.
- Vanoye, F. (2007). 'Notes de lecture'. *Gestalt*. 2 : 33. 187-193. Article disponible en ligne: <http://www.cairn.info/revue-gestalt-2007-2-page-187.htm>
- Walker, B.H., Holling C.S., Carpenter, S.R., Kinzig, A.P., (2004) 'Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems'. *Ecology and Society*, 9(2).
- Walker B.H., Gunderson L.H., Kinzig A.P., Folke C., Carpenter S.R., Schultz L. (2006). 'A handful of heuristics and some propositions for understanding resilience in social-ecological systems'. *Ecology and Society*, 11: 1,13.
- Walker B. & Salt D. (2006). *Resilience thinking: Sustaining ecosystems and people in a changing world*. Washington: Island.
- Werner, E. E. & Smith R.S. (1982). *Vulnerable but Invincible, A Longitudinal Study of Resilient Children and Youth*. New York: McGraw-Hill.
- Young, O. R. (2010). 'Institutional dynamics: Resilience, vulnerability and adaptation in environmental and resource regimes'. *Global Environmental Change*, 20(3): 378 – 385.